

**19.4375****Postulat Grin Jean-Pierre.****Ausgewogene Paar- und  
Familienbesteuerung  
durch die Einführung  
eines Familienquotienten?****Postulat Grin Jean-Pierre.****Pour une imposition équilibrée  
des couples et de la famille,  
passer par le quotient familial?****CHRONOLOGIE**

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 22.09.21

**Grin** Jean-Pierre (V, VD): Mon postulat est intitulé "Pour une imposition équilibrée des couples et de la famille, passer par le quotient familial?". Je demande au Conseil fédéral d'étudier cette solution pour l'imposition des couples et de la famille.

Actuellement, l'inégalité est flagrante entre l'imposition des couples mariés et celle des couples vivant en concubinage. Dans le cas des couples mariés, on additionne les deux revenus, ce qui augmente le revenu global et pénalise souvent fortement le conjoint qui a le revenu le plus faible. Dans le cas des couples vivant en concubinage, chacun paie l'impôt selon son revenu propre.

Nous avons donné mandat au Conseil fédéral de mettre en place une imposition équilibrée des couples et des familles. Mon postulat a pour objectif que les couples et les familles soient imposés selon le quotient familial, que nous connaissons bien dans le canton de Vaud. Cette solution a l'avantage de favoriser les couples avec ou sans enfants. Ce modèle permet aussi de valoriser le travail à temps partiel de l'un ou l'autre des conjoints par une imposition que je qualifierais de raisonnable.

Le revenu global du couple est imposé selon un quotient de 1,8 auquel on ajoute 0,5 par enfant à charge. Pour un couple ayant deux enfants, le quotient sera donc de 1,8, à quoi on ajoute deux fois 0,5, soit un total de 2,8. Pour déterminer le taux d'imposition, l'autorité fiscale divisera le revenu global du couple par 2,8 et c'est au montant résultant de cette division que le couple sera imposé sur la totalité de son revenu.

Cette solution favorise les familles; elle favorise le travail à temps partiel de l'un ou l'autre des conjoints. D'autre part, elle est facile à mettre en place sans charges administratives importantes, car le fait de diviser le revenu par le quotient familial puis de calculer l'impôt sur la base du taux obtenu est d'une simplicité, je dirais, enfantine.

Je vous demande donc d'accepter mon postulat pour deux raisons: premièrement, il est urgent de rétablir une certaine équité dans l'imposition des couples qui ont deux revenus; deuxièmement, une solution simple et "non gourmande" en travail administratif doit être proposée par le Conseil fédéral, or le quotient familial en est une. Je vous remercie d'avance d'accepter mon postulat.

**Maurer** Ueli, Bundesrat: Wir haben das Thema bereits vorhin im Rahmen der beiden Postulate besprochen. Es geht eigentlich um die gleiche Frage. Das, was Herr Grin fordert, haben Sie uns eigentlich schon als Auftrag erteilt, und zwar mit der Rückweisung unserer alternativen Steuerberechnung im Rahmen der Familienbesteuerung im Jahr 2019. Wir haben den Auftrag also bereits erhalten, und wir werden, wie ich bereits gesagt habe, Ihnen ohnehin die besagte Auslegeordnung bereitstellen; diese wird auch in den Postulaten gefordert. Somit ist es nicht notwendig, das Postulat anzunehmen, weil wir genau diesen Auftrag schon gefasst haben und daran arbeiten. Das gibt Ihnen dann die Möglichkeit, das Modell, das Herr Grin vorgeschlagen hat, mit anderen zu vergleichen. Sie werden dann über die Auslegeordnung verfügen.

Wenn wir Nein zum Postulat sagen, dann ist das nicht ein grundsätzliches Nein. Sinngemäß haben Sie uns diesen Auftrag ja bereits erteilt; an dieser Auslegeordnung arbeiten wir also bereits. Eine Annahme des Postu-



## AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Herbstsession 2021 • Achte Sitzung • 22.09.21 • 15h00 • 19.4375  
Conseil national • Session d'automne 2021 • Huitième séance • 22.09.21 • 15h00 • 19.4375



lates ist deshalb nicht notwendig. In diesem Fall hält doppelt genäht nicht besser, wir reagieren auch auf etwas einfacher Genähtes.

### *Abstimmung – Vote*

(namentlich – nominatif; 19.4375/23659)  
Für Annahme des Postulates ... 61 Stimmen  
Dagegen ... 122 Stimmen  
(2 Enthaltungen)